



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

« Les prodiges de la République » et Français de l'étranger
Question écrite n° 35633

Texte de la question

M. Pieyre-Alexandre Anglade interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur, chargée de la citoyenneté, sur l'opération « les prodiges de la République ». Ce dispositif vise à récompenser celles et ceux parmi la jeunesse française qui se sont engagés au service des autres en cette période si particulière. Ils sont nombreux, ils sont méritants et on ne peut que se féliciter de l'initiative du Gouvernement de les remercier et de faire rayonner leur engagement. Toutefois, le formulaire mis en place pour mettre en avant un jeune prodige de la République ne semble pas donner la possibilité de nommer des jeunes Français vivant à l'étranger. Il serait dommage d'oublier ces nombreuses personnes qui, individuellement ou au sein d'associations comme les entraides et bienfaisances, n'ont pas démerité pour apporter aide et soutien à leurs compatriotes en difficulté pendant la crise sanitaire. Aussi, il souhaite connaître sa position quant à la possibilité d'associer les jeunes Français de l'étranger à cette opération des prodiges de la République.

Données clés

Auteur : [M. Pieyre-Alexandre Anglade](#)

Circonscription : Français établis hors de France (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35633

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : [Citoyenneté](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 428

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)